

L'inscription pour le pèlerinage fixée du 5 au 21 avril 2010 (ministère)

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-03-2010 21:00:18

La Commission royale chargée du pèlerinage a annoncé que l'opération d'inscription des pèlerins pour les deux prochaines saisons débutera le 5 avril prochain et prendra fin le 21 du même mois, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Habous et des Affaires islamiques.

L'inscription des citoyens, désirant accomplir le pèlerinage, se fera sur deux listes : la première sera consacrée à ceux qui souhaitent se rendre aux Lieux Saints sous l'encadrement du ministère des Habous et des Affaires islamiques et la seconde sera ouverte à ceux qui désirent accomplir ce rite dans le cadre d'un encadrement des agences de voyage, précise le communiqué.

La commission a également décidé de ne pas accepter la demande d'inscription des pèlerins dont le dernier pèlerinage remonte à moins de dix ans.

Pour ce qui est des citoyennes et citoyens désirant accomplir le pèlerinage par l'intermédiaire des associations des OEuvres sociales des établissements publics, semi publics et privés, le ministère a indiqué qu'ils seront soumis, comme c'est le cas pour les autres citoyens, à l'opération du tirage au sort.

Les pèlerins des associations des OEuvres sociales doivent s'inscrire dans les bureaux ouverts dans les différentes provinces et régions du Royaume, a souligné le ministère, signalant qu'aucune part en dehors du quota général, basé sur le tirage au sort, ne leur sera consacrée.

MAPF